

Compte-rendu de la deuxième séance du Cycle concertation et numérique : mobiliser par et sur le web

Présentation de Clément Mabi (GIS Démocratie et Participation – UTC) sur le GIS, l'Institut et les relations chercheurs acteurs.

Intervention de Romain Badouard

Romain Badouard travaille sur les dispositifs top-down et bottom-up de concertation numérique. Souvent, les concepteurs de ces démarches sont déçus du faible nombre de participants, alors que sur le web, on trouve un foisonnement d'initiatives qui font venir des milliers d'internautes.

Cette question de la mobilisation est particulièrement prégnante au niveau européen, où l'on a un déficit démocratique fort, et une apparente technocratie forte. D'où le lancement en 2006 par la commission européenne d'une série de plateformes pour faire discuter en ligne les citoyens européens et faire remonter leurs préoccupations. Il y eu une très faible mobilisation : il est très compliqué de mobiliser les citoyens sur des sujets qui ne les concernent pas directement : « no issue no public ». Dans le cas européen, les consultations étaient très vagues, éloignées de l'expérience quotidiennes des citoyens. Alors que les plateformes ciblées sont plus plébiscitées.

Quelles sont les particularités de la participation en ligne ?

D'une part, la participation sur le web est en générale concomitante à une prise de conscience sur un problème donné ; en présentiel, la participation est plutôt l'aboutissement d'une prise de conscience. Participer sur internet ne nécessite pas de politisation a priori, les opportunités de mobilisation sont partout, on en trouve sans même les avoir cherchées : c'est le principe de sérendipité. Ce principe est encore plus prégnant sur les réseaux sociaux, car l'information qu'on y trouve ne dépend pas de nos affinités politiques ou idéologiques mais bien de nos affinités personnelles.

Par ailleurs, l'engagement est un engagement à court terme sur internet. C'est ce qu'on appelle la démocratie « push button », il suffit parfois d'un clic pour participer, prendre position.

Idée de décroisonner les publics de la participation : puisque la circulation des opportunités de mobilisation se fait selon des affinités personnelles et non idéologiques, on touche de nouveaux publics qui n'étaient sensibilisés a priori à ces questions, et qui grâce aux formes de démocratie « push button » vont pouvoir participer, alors même qu'ils n'étaient pas « engagés » initialement.

Enfin, la question du nombre est importante. Via des mobilisations sur le web, le public se donne à voir à lui-même. Cela révèle des mobilisations communes, et donne de la force à un public. Les réseaux sociaux sont obsédés par la quantification : tout est livré sous forme de chiffre. Ce qui peut être oppressant à l'échelle individuelle peut être libérateur à l'échelle collective : voir le public « faire nombre » donne envie de s'engager.

On peut relever trois modes d'action sur Internet :

- Agir tout seul en cherchant la reconnaissance d'un public
- Un individu, une organisation qui définit un objectif collectif, et qui agit ensuite individuellement

- Plusieurs individus qui discutent entre eux en amont pour définir entre eux le but de l'action collective.

Présentation de la grille de questions :

- Les réseaux sociaux : quels rôles, comment les utiliser, quelle méthode d'animation (« community management »), quelle action des participants, qu'est ce qui est relayé / commenté... ?
- Les élus : quelle place, quel investissement, comment les mobiliser sur le web ?
- Le traitement des avis sur internet : tous les avis se valent ? quelles barrières met-on à la participation en ligne ? Comment ne pas, avec ces barrières, reproduire les exclusions de la participation en présentiel ?

Présentation des 4 intervenants

- [Questionnezvos candidats](#) et [questionnezvos élus](#) : deux plateformes qui permettent de questionner des élus (parlementaires, Président de Conseils Généraux et Régionaux et 250 maires) ; c'est un système de questions-réponses aux élus (d'abord en 150 caractères puis en 600 caractères).
- [Voxe.org](#) : start-up qui compare les programmes électoraux en quelques clics ; ils ont traité 18 élections dans 13 pays et des millions d'utilisateurs. Ce n'est pas un site participatif, on ne peut pas poster une idée. C'est seulement un comparateur.
- [Nousrassemble](#) : une plateforme à destination des villes, associations,..., soit n'importe quelle entité avec un responsable et des administré/adhérents/salariés. Ils ont créé un site de démocratie d'interpellation, sur l'exemple de [wethepeople](#), à Grenoble ; ce site donne la possibilité aux citoyens de présenter des projets, sur lesquels ils vont ensuite voter.
- [CNNum](#) : instance consultative avec une trentaine de membres bénévoles, saisie par le gouvernement pour une consultation sur le numérique. Une synthèse des débats a été renvoyée à chaque contributeur, sur laquelle ils pouvaient réagir. Ils ont opté pour un dispositif hybride avec des lieux de rencontres en présentiel (points relais où ont eu lieu des ateliers sur les différents points de la consultation) et de la consultation en ligne.

Compte-rendu des ateliers

	Rôle des réseaux sociaux	Mobilisation des élus et responsables politiques	Conciliation des participations d'internautes aux compétences hétérogènes
Questionnezvoscandidats	Dès le départ, il y a eu une volonté de passer par des médias, notamment régionaux, avec des widgets renvoyant au site. Certains médias ont eux-mêmes proposé d'intégrer certains élus à la plateforme. Les médias ont été beaucoup plus utilisés que les réseaux sociaux.	Les internautes posent des questions aux élus, à qui les questions sont ensuite renvoyées, après avoir été validées. Le taux de réponses des élus est de 40% environ.	Les questions doivent être validées, selon des règles énoncées sur le site. Le format est important (150 caractères, avec possibilité d'une commentaire de 600 caractères), les questions doivent « être exprimées en français, d'une longueur raisonnable et s'inscrire dans une logique d'échange ». Les questions refusées apparaissent dans une rubrique du site.
Voxe.org	Les réseaux sociaux ont été utilisés pour animer une communauté, notamment celle des « ambassadeurs », qui sont des bénévoles ayant vocation à éditer les propositions des candidats au format proposé par VOXE. Il y a également un système de questions-réponses, avec un système libre ou n'importe qui peut répondre aux questions. Voxe.org a également une vocation pédagogique, et publie des infographies, relayées sur les réseaux, en relation avec les propositions les plus commentées sur le site.	La plateforme a bénéficié d'un effet « boule de neige » ; une fois que les premiers responsables politiques se sont intéressés à la plateforme, plusieurs autres ont suivi, et ont relayé l'initiative, notamment via twitter ou facebook. C'est en revanche difficile de récupérer les programmes politiques : les propositions ne sont pas toujours claires et il est parfois périlleux de classer une proposition dans une thématique. De plus se pose la question de la source : est-ce que toute déclaration vaut programme ? En l'occurrence, le site ne retient que les programmes officiels car il y a déjà eu	VOXE est une plateforme qui a vocation à simplifier des programmes parfois peu clairs et surtout à permettre une comparaison : il n'y a justement pas de connaissances préalables nécessaires ; de plus, VOXE n'a pas vocation à recueillir des avis donc l'asymétrie d'expertise entre les utilisateurs importe peu. Voxe.org ne garantit pas l'exactitude ou la bonne foi des programmes : «Voxe.org ne garantit en aucune façon ni l'exactitude ni la complétude des propositions des candidats transcrites et publiées sur son site et invite les internautes à consulter les publications mises à disposition par les candidats.» La modération se fait donc par les pairs, qui peuvent compléter, commenter les ajouts des autres utilisateurs.

		confusion : plusieurs déclarations contradictoires de deux représentants d'un même parti.	
Nousrassemble	Le relais par les réseaux sociaux a été très peu utilisé au départ, cela faisait peur au commanditaire, la Métropole de Grenoble ; finalement, il y a eu une mobilisation de grande ampleur, ce qui a poussé l'équipe administrative à lâcher prise et à ouvrir le processus.		La régulation s'est fait d'elle-même, avec une autorégulation par les pairs.
CNNum	Facebook a été peu utilisé ; Twitter l'a plus été notamment pour diffuser les liens vers les consultations. LinkedIn a permis de cibler des professionnels du numérique et les sensibiliser à la consultation.		Il n'y a pas eu de limite de taille de contributions, ce qui a parfois donné lieu à des contributions très longues. Mais il est également possible de se déclarer d'accord/pas d'accord/mitigé d'un clic. Les animateurs avaient pour rôle d'objectiver les débats, de permettre d'établir des liens vers des ressources, des informations complémentaires.

Mise en débat

- Comment prendre en compte ce qui se passe dans les différents espaces en ligne ? Le manque d'articulation entre les différents espaces d'expression et les différentes formes que celle-ci peut prendre est contre-productif.
- Quels sont les outils les plus mobilisateurs ? Quels outils sont les plus créatifs ?
- Comment traduire les contributions en vidéo, audio, dessins ?